



BULLETIN OFFICIEL DES ACTES de Voies navigables de France

Année 2020 N°19
19 mars 2020

- Décisions du 19 mars 2020 portant délégation de signature :	
*ordre général	P 2
*ressources humaines	P 6
*ordonnateurs secondaires	P 18
*hygiène et sécurité personnel	P 33
*hygiène et sécurité chantiers	P 38
*circulation	P 43
*RPA	P 47
*COT-CUT	P 52
*CGV	P 56

Direction territoriale Bassin de la Seine

Le bulletin officiel de Voies navigables de France comporte les textes émis par l'établissement public et intéressant les usagers de la voie d'eau.

*Il est possible de l'obtenir à titre gratuit et sur simple demande, soit au numéro, soit en s'abonnant.
Toute demande doit être adressée à la division Gouvernance et Sûreté Défense du siège de l'établissement,
175, rue Ludovic Boutleux- CS. 30820 - 62408 BETHUNE Cedex*



DECISION PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE (Ordre général)

Le Directeur Territorial Bassin de la Seine de Voies navigables de France,

Vu le code des transports, notamment son article R. 4312-17 ;

Vu le code général de la propriété des personnes publiques ;

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 29 novembre 2012 portant organisation et dénomination des directions territoriales de Voies navigables de France ;

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 20 mars 2014 modifiée portant délégation de pouvoirs du conseil d'administration au directeur général de Voies navigables de France ;

Vu la décision du 31 décembre 2012 du directeur général de Voies navigables de France portant désignation des directeurs des services territoriaux et des ordonnateurs secondaires modifiée notamment par la décision du 19 mars 2018 ;

Vu la décision du 31 mars 2014 modifiée portant délégation de pouvoirs du directeur général de Voies navigables de France aux directeurs territoriaux de Voies navigables de France ;

Vu la décision du 20 octobre 2014 du directeur général de Voies navigables de France modifiée portant réorganisation de la Direction territoriale Bassin de la Seine;

DECIDE

Article 1 :

Délégation est donnée à :

- M. François LANDAIS, ingénieur des travaux publics de l'Etat, directeur adjoint ;
- Mme Stéphanie PEIGNEY-COUDERC, ingénieure en chef des ponts, des eaux et des forêts,
directrice adjointe ;

à l'effet de signer, dans les limites de la compétence territoriale de la Direction territoriale et de ses attributions, tous les actes ou documents administratifs dans les matières et limites suivantes :

- a) toute convention de superposition d'affectations du domaine public fluvial confié à Voies navigables de France,
- b) tout acte relatif au contrôle de l'exploitation des ports fluviaux ayant fait l'objet d'une délégation de service public,
- c) action en justice, en cas d'urgence,
- d) dépôt de plainte sans constitution de partie civile,
- e) tout mandat de représentation au personnel de Voies navigables de France, devant toute juridiction à l'exception de la Cour de Cassation et du Conseil d'État,

Article 2 :

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Dominique RITZ, de M. François LANDAIS et de Mme Stéphanie PEIGNEY-COUDERC, délégation est donnée à Mme Cécile BASSERY, secrétaire générale, à l'effet de signer, dans la limite de leurs attributions, les actes ou documents administratifs mentionnés à l'article 1.a) à 1.e) de la présente décision.

En cas d'absence ou d'empêchement de ma part ainsi que celles de M. François LANDAIS, de Mme Stéphanie PEIGNEY-COUDERC et de Mme Cécile BASSERY, délégation est donnée à M. Jean-Christophe SCHLEGEL et à M. Gil MARTINE, adjoints à la secrétaire générale, à l'effet de signer, dans la limite de ses attributions, les actes ou documents administratifs mentionnés à l'article 1.a) à e) de la présente décision.

Article 3 :

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Dominique RITZ, de M. François LANDAIS, de Mme Stéphanie PEIGNEY-COUDERC, de Mme Cécile BASSERY, de M. Jean-Christophe SCHLEGEL et de M. Gil MARTINE, délégation est donnée à M. Thierry LEBRETON, chef du bureau des moyens généraux, dans la limite de ses attributions, ainsi qu'aux chefs d'unité mentionnés en annexe à l'effet de signer, dans la limite de leurs attributions, les actes ou documents administratifs mentionnés à l'article 1.d) de la présente décision.

Article 4 :

La décision portant délégation de signature en matière d'ordre général du 27 janvier 2020 est abrogée.

Article 5 :

La présente décision sera publiée au bulletin officiel des actes de Voies navigables de France disponible sur le site internet www.vnf.fr

Fait à Paris, le 19 mars 2020

Le directeur territorial

SIGNE

Dominique RITZ

ANNEXE (ordre général)

UTI SEINE-AMONT

M. Romain ALLAIN
Mme Mathilde LERMINIAUX

Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Seine-Amont
Adjointe au chef de l'unité territoriale d'itinéraire
Seine-Amont

UTI MARNE

M. Mathieu GATEL
Mme Virginie HONNONS

Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Marne
Adjointe au chef de l'unité territoriale d'itinéraire
Marne et Cheffe de la subdivision exploitation

UTI CANAUX DE PICARDIE ET DE CHAMPAGNE-ARDENNES

Mme Charlotte LOGEAIS
Mme Clarisse PIAONTI

Cheffe de l'unité territoriale d'itinéraire Canaux
de Picardie et de Champagne-Ardenne par intérim
Adjointe à la cheffe de l'unité territoriale d'itinéraire
Canaux de Picardie et de Champagne-Ardenne

UTI SEINE-NORD

M. Guillaume RIBEIN
Mme Sylvie NOUVION-DUPRAY

Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Seine-Nord
Adjointe au chef de l'unité territoriale d'itinéraires
Seine-Nord

UTI LOIRE

Mme Séverine GAGNOL
M. Antoine VALLEE

Cheffe de l'unité territoriale d'itinéraire Loire
Adjoint à la cheffe de l'unité territoriale d'itinéraire
Loire

UTI BOUCLES DE LA SEINE

Mme Daria ORLAC'H
Mme Julie COHEN-SOLAL

M. Sami DRISSI

Cheffe de l'unité territoriale Boucles de la Seine
Adjointe à la cheffe de l'unité territoriale d'itinéraire
Boucles de la Seine et Cheffe de la subdivision
action territoriale
Adjoint à la cheffe de l'unité territoriale Boucles de
la Seine



DÉLÉGATION DE SIGNATURE EN MATIÈRE DE RESSOURCES HUMAINES (actes de gestion courante)

Le Directeur Territorial Bassin de la Seine de Voies navigables de France,

Vu le code des transports, notamment ses articles L.4312-3 et R.4312-17 ;

Vu le décret n°2012-1491 du 27 décembre 2012 portant délégation de pouvoirs en matière de recrutement et de gestion des personnels relevant du ministère des transports affectés à Voies navigables de France ;

Vu le décret n°65-382 du 21 mai 1965 relatif aux ouvriers des parcs et ateliers des ponts et chaussées et des bases aériennes admis au bénéfice de la loi du 21 mars 1928, modifié notamment par le décret n°2013-122 du 6 février 2013 ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2012 fixant la liste des actes délégués au directeur général de Voies navigables de France pour la gestion des ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts affectés à l'établissement public Voies navigables de France ;

Vu l'arrêté du 2 janvier 2013 portant délégation de pouvoirs en matière de recrutement et de gestion des membres du corps des adjoints administratifs des administrations de l'État et du corps des dessinateurs (service de l'équipement) relevant du ministre chargé des transports affectés à Voies navigables de France ;

Vu l'arrêté du 2 janvier 2013 portant délégation de pouvoirs en matière de gestion des personnels relevant du ministre chargé des transports affectés à l'établissement public Voies navigables de France ;

Vu la décision du 31 décembre 2012 du directeur général de Voies navigables de France portant désignation des directeurs des services territoriaux et des ordonnateurs secondaires modifiée notamment par la décision du 19 mars 2018 ;

Vu la décision du 31 mars 2014 modifiée portant délégation de pouvoirs du directeur général de Voies navigables de France aux directeurs territoriaux de Voies navigables de France ;

Vu la décision du 20 octobre 2014 du directeur général de Voies navigables de France modifiée portant réorganisation de la Direction territoriale Bassin de la Seine,

DECIDE

Article 1 :

En cas d'absence ou d'empêchement de M ; Dominique RITZ, délégation est donnée à M. François LANDAIS, ingénieur des travaux publics de l'Etat hors classe, directeur adjoint, et à Mme Stéphanie PEIGNEY-COUDERC, ingénieure en chef des ponts, des eaux et des forêts, directrice adjointe, à l'effet d'exercer toute autorité sur l'ensemble des personnels relevant de la direction territoriale et de signer, en mon nom, tous actes et décisions en matière de ressources humaines visés au point V de l'article 1er de la décision du 31 mars 2014 portant délégation de pouvoirs du directeur général de Voies navigables de France aux directeurs territoriaux.

Article 2 :

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Dominique RITZ, de M. François LANDAIS et de Mme Stéphanie PEIGNEY-COUDERC, délégation est donnée :

- à Mme Cécile BASSERY, ingénieure en chef des travaux public de l'Etat, secrétaire générale,
- à M. Jean-Christophe SCHLEGEL, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État, adjoint à la secrétaire générale,
- à M. Gil MARTINE, attaché de l'Administration d'Etat, adjoint à la secrétaire générale,

à l'effet d'exercer toute autorité sur le personnel relevant de leur responsabilité et de signer, dans la limite de leurs attributions, tous les actes suivants concernant l'ensemble du personnel relevant de la direction territoriale :

- les actes relatifs aux déplacements professionnels du personnel, y compris les ordres de mission en métropole et en dehors du territoire national, ainsi que les autorisations d'utilisation de véhicule de service

- les décisions relatives aux autorisations d'absence et de congés, notamment :

- * congés annuels et administratifs,
- * congés bonifiés,
- * congés de maternité et de paternité,
- * congés d'adoption,
- * congés de solidarité familiale,
- * congés de présence parentale,
- * congés de formation professionnelle,
- * congés de validation des acquis de l'expérience et de bilan de compétences,
- * congés de formation syndicale
- * congés pour siéger en qualité de représentant d'une association ou d'une mutuelle dans une instance instituée auprès d'une autorité de l'Etat ou d'une collectivité territoriale,
- * congés pour participer aux activités des associations de jeunesse et d'éducation populaire des fédérations et associations sportives ou de plein air légalement constituées destinées à favoriser la préparation, la formation ou le perfectionnement des cadres et animateurs,
- * congés de maladie, de longue maladie, de longue durée, pour accident de service ou maladie professionnelle, la reprise de fonctions à l'issue d'un congé de longue maladie ou de longue durée, la reprise à temps partiel thérapeutique.

Article 3 :

Délégation est donnée, dans la limite de leurs attributions, aux agents mentionnés en annexe I, à l'effet de signer, pour les agents placés sous leur autorité, les actes suivants :

- les ordres de mission en métropole, ainsi que les autorisations d'utilisation de véhicule de service
- les décisions relatives :
 - * aux congés annuels et administratifs,
 - * aux congés de formation professionnelle,
 - * aux congés de formation syndicale,
 - * aux congés de maladie, pour accident de service ou maladie professionnelle,
 - * aux autorisations spéciales d'absence, hors celles pour l'exercice du droit syndical dans la fonction publique et celles en vue de la préparation des examens et concours administratifs
- les décisions relatives :
 - * à l'organisation du travail, dans le respect des garanties minimales et des dérogations autorisées,
 - * aux astreintes,
 - * à la fixation des jours de repos et des jours de réduction du temps de travail, selon la modalité fixée par le règlement intérieur de la direction territoriale bassin de la Seine.

Article 4 :

Délégation est donnée, dans la limite de leurs attributions, aux agents mentionnés en annexe II, à l'effet de signer, pour les agents placés sous leur autorité, les décisions relatives aux congés annuels et les décisions relatives :

- * à l'organisation du travail, dans le respect des garanties minimales et des dérogations autorisées,
- * aux astreintes,
- * à la fixation des jours de repos et des jours de réduction du temps de travail, selon la modalité fixée par le règlement intérieur de la direction territoriale bassin de la Seine.

Article 5 :

La décision portant délégation de signature en matière de ressources humaines du 21 novembre 2019 est abrogée.

Article 6 :

La présente décision sera publiée au bulletin officiel des actes de Voies navigables de France disponible sur le site internet www.vnf.fr

Fait à Paris, le 19 mars 2020

Le directeur territorial

SIGNE

Dominique RITZ

ANNEXE I

DIRECTION

M. Bruno HAURET	Chef de la mission « Mission Prévention Conseil Sûreté »
M. Thanh-Son NGUYEN	Adjoint au chef de la mission « Mission Prévention Conseil Sûreté »
Mme Corinne SPINER	Cheffe du bureau communication
M. Guy MALICIEUX	Chef du service comptabilité
Mme Laurence LABOUTE	Cheffe pôle comptabilité centrale

SECRETARIAT GENERAL

Mme Nathalie DOYELLE	Cheffe du bureau du personnel
M. Nacer LOGOZO	Chef du bureau de la formation, de la mobilité et des concours
M. Thierry LEBRETON	Chef du bureau des moyens généraux
M. Pierre CAMILLERI	Adjoint au chef de bureau des moyens généraux
M. Frédéric LE PENNUISIC	Chef du bureau de l'Informatique et de l'Énergie
M. Christophe VOISIN	Adjoint au chef du bureau de l'informatique et de l'énergie
M. Jean-Antoine DELMAS	Chef du bureau des affaires juridiques et du Contentieux
Mme Emmanuelle CHABRUT	Adjointe au chef du bureau des affaires juridiques et du contentieux
M. Olivier MARTE	Chef du bureau commande publique
Mme Chrystelle GALLEY	Cheffe du bureau de la gestion immobilière

SERVICE GESTION DE LA VOIE D'EAU

Mme Cécile RAOUX	Cheffe du service de la gestion de la voie d'eau
M. Frédéric BALAZARD	Adjoint à la cheffe du service gestion de la voie d'eau et chef d'unité exploitation et police
Mme Aurélie LANGLAMET	Cheffe d'unité eau et environnement
M. Jérémie VALEY	Chargé d'études maintenance, responsable de l'unité politique de maintenance par intérim
Mme Justine SONG	Cheffe d'unité dragages et bathymétrie
M. Noël DUVINAGE	Adjoint à la cheffe d'unité dragages et bathymétrie
M. Thierry BIAIS	Chargé de mission gestion du trafic
Mme Julie BOYE	Cheffe unité programmation investissement études et méthodes

SERVICE DOMAINE

M. Claude DENET
M. Jean PERNEL

Chef du service domaine
Adjoint au chef du service domaine et chef du bureau
des bateaux stationnaires

Mme Alice MAGNIER

Cheffe du Bureau Valorisation du Domaine

Mme Christine LEBOUTTE

Cheffe du bureau gestion domaniale

SERVICE DEVELOPPEMENT DE LA VOIE D'EAU

Mme Juliette DUSZYNSKI
M. Bertrand NEVEUX

Chef du service développement de la voie d'eau
Adjoint à la chef du service développement de la
voie d'eau et Chef du bureau transport marchandises
Cheffe du bureau tourisme et services aux usagers

Mme Marie-Noëlle RIFFAUT

UTI BOUCLES DE LA SEINE

Mme Daria ORLAC'H

Cheffe de l'unité territoriale d'itinéraire Boucles de
la Seine

Mme Julie COHEN-SOLAL

Adjointe à la cheffe de l'unité territoriale d'itinéraire
Boucles de la Seine et Cheffe de la subdivision
action territoriale

M. Sami DRISSI

Adjoint à la à la cheffe de l'unité territoriale
d'itinéraires Boucles de la Seine

M. Bertrand BILLET

Chargé de mission à l'unité territoriale
d'itinéraires Boucles de la Seine

Mme Angéla ESON

Adjointe à la cheffe de la subdivision action
territoriale et Responsable de la brigade territoriale
Boucles de la Seine

Mme Christelle CHERUBIN

Cheffe du bureau des affaires générales

M. Romain BRIAND

Chef du bureau études et travaux

M. Jean-Michel BAMBUCK-PISTOL
M. Yann NEGO

Chef de la subdivision maintenance
Adjoint au chef de la subdivision maintenance

Mme Raphaëla RODRIGUES
M. Laurent NIQUET

Cheffe de la subdivision exploitation
Adjoint à la cheffe de la subdivision exploitation

UTI SEINE AMONT

M. Romain ALLAIN
Mme Mathilde LERMINIAUX

Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Seine-Amont
Adjointe au chef de l'unité territorial d'itinéraire
Seine-Amont

M. Farid HATCHANE
M. Thierry PICOT

Chef de la subdivision maintenance, études et travaux
Adjoint au chef de la subdivision maintenance études
et travaux et responsable du pôle maintenance

M. Benoît BOURSE
M. Laurent NICOLE
M. René ALBERTI

Adjoint au chef du pôle maintenance
Responsable du pôle maîtrise d'ouvrage
Chef du bureau des affaires générales et domaniales

Mme Émilie ETCHEVERRIA
M. Hervé WILMORT

Cheffe de la subdivision exploitation et entretien
Adjoint à la cheffe de la subdivision exploitation et
entretien

UTI CANAUX DE PICARDIE ET DE CHAMPAGNE-ARDENNES

Mme Charlotte LOGEAIS

Cheffe de l'unité territoriale d'itinéraire Canaux
de Picardie et de Champagne-Ardenne par intérim
Adjointe à la cheffe de l'unité territoriale d'itinéraire
canaux de Picardie et de Champagne-Ardenne

Mme Clarisse PIANTONI

Mme Corinne BIETH
M. Michel CARDOT

Cheffe de la subdivision exploitation
Adjoint à la cheffe de la subdivision exploitation

Mme Danièle SCALISI
Mme Micheline THURNES

Cheffe du bureau des affaires générales
Adjointe à la cheffe du bureau des affaires générales
et cheffe du pôle ressources humaines

M. Robert OTTO-LOYAS

Chef du bureau domanial et immobilier

M. Guy-Noël POURTAU
Mme Mélanie HOUDELETTE

Chef du pôle stratégie et prospective
Cheffe du pôle étude et travaux et adjointe au cheffe
de subdivision maintenance études et travaux par
intérim

M. Arnaud VOIRET

Chef de la subdivision maintenance, études et
Travaux par intérim

UTI SEINE-NORD

M. Guillaume RIBEIN
Mme Sylvie NOUVION-DUPRAY

Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Seine-Nord
Adjointe au chef de l'unité territoriale d'itinéraire
Seine-Nord

Mme Hélène BUMBACA
M. Arnaud DEVEYER

Cheffe de la subdivision exploitation
Adjoint à la cheffe de la subdivision exploitation

M. Alain POREE DE BREIL

Chef du bureau des affaires générales et chef du
bureau programmation prévention et patrimoine par
intérim

Mme Geneviève HIMMER

Adjointe au chef de bureau des affaires générales et
cheffe du pôle ressources humaines

Mme Ingrid BRIOIS
M. Yannick LAISIS

Chef de la subdivision maintenance études et travaux
Adjoint à la cheffe de la subdivision maintenance,
études et travaux

M. Laurent DUFOSSE

Adjoint à la cheffe de la subdivision maintenance,
études et travaux

UTI LOIRE

Mme Séverine GAGNOL
M. Antoine VALLEE

Cheffe de l'unité territoriale d'itinéraire Loire
Adjoint à la cheffe de l'unité territoriale d'itinéraire
Loire

Mme Chloé LERAT

Cheffe du pôle exploitation en charge de la
sécurité et de la prévention

Mme Claire PERARD

Cheffe du pôle études techniques

UTI MARNE

M. Mathieu GATEL
Mme Virginie HONNONS

Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Marne
Adjointe au chef de l'unité territoriale et cheffe de
la subdivision exploitation

Mme Laurence TUAL
M. Thierry GIVRY

Cheffe du bureau des affaires générales et domaniales
Adjoint à la cheffe du bureau des affaires générales et
domaniales

M. Jean CALIXTE
M. Alain BERLIERE

Chef de la subdivision maintenance
Adjoint au chef de la subdivision maintenance

ANNEXE II

UTI BOUCLES DE LA SEINE

Bureau des affaires générales :

M. Denis TONDU	Responsable du pôle logistique et immobilier
Mme Marie-Thérèse ANGER	Responsable du pôle ressources humaines

Subdivision maintenance :

M. Laurent PRIGENT	Responsable du pôle ingénierie méthode
M. Mickaël PERRUT	Responsable de la maintenance secteur Ouest
M. Lister SEAMAN	Responsable maintenance secteur Centre et Oise
M. Patrick SAVARD	Adjoint au responsable maintenance secteur Centre et Oise
<i>Néant</i>	Responsable de la maintenance secteur Est
M. Gilles TEILLAUD	Responsable de la maintenance générale secteur Est
M. Yann STEKELORUM	Responsable de la maintenance spécialisée secteur Est
M. Philippe ROUSSELET	Responsable de la maintenance générale secteur Ouest
M. Dominique MAUCHOSSE	Responsable de la maintenance spécialisée secteur Ouest
M. Lionel LEMOINE	Responsable de la maintenance générale Centre et Oise
M. Laurent BERTHIOT	Responsable de la maintenance spécialisée Centre et Oise

Subdivision exploitation :

M. Alex LECLERCQ	Responsable d'exploitation secteur Ouest
M. Stéphane LANCELOT	Responsable d'exploitation secteur Centre
Mme Joëlle LEGENDRE	Responsable d'équipe secteur Amfreville
M. Joël LAOT	Responsable d'équipe secteur Méricourt
M. Pascal CAUET	Responsable d'équipe secteur Notre Dame de la Garenne
M. Laurent JEUNON	Responsable d'équipe secteur Suresnes
M. Berty COPEZ	Responsable d'équipe secteur Andresy
M. Patrick HUYGHE	Responsable d'équipe secteur Chatou
M. Hubert GELLE	Responsable d'équipe secteur Bougival

Subdivision action territoriale :

Mme Catherine CATALA
M. Pascal TREHOUT
Néant

Responsable de la mission relations contractuelles
Responsable d'équipe coordonnateur pontons
Responsable de la mission exploitation de la voie
d'eau et chargé des services et relations usagers

UTI SEINE AMONT

Bureau des affaires générales et domaniales :

Mme Martine JEANDEL

Cheffe du pôle ressources humaines et
moyens généraux par intérim

M. Wilfried REMUS

Chef du pôle gestion du patrimoine immobilier bâti

Mme Sandrine MICHOT

Cheffe du pôle gestion du domaine public

Mme Dadi MOUANDA

Cheffe du pôle prévention

Subdivision exploitation et entretien :

M. Steve PONTIEUX

Adjoint et responsable de la circonscription
Haute Seine aval- Secteur Marne par intérim
Chef d'ouvrage d'Ablon-Vigneux, responsable de
la circonscription Haute Seine aval-secteur Seine
par intérim

M. Denis ANE

Chef de la GTC

M. Matthieu CHAUMIEN

Responsable de la circonscription Haute Seine
Amont

M. David AUBLET

Adjoint au chef du secteur haute Seine Amont

M. Didier HARMANGE

Responsable de l'exploitation et l'entretien de la
Petite Seine

Mme Christine JAMOT

Responsable du PCC de Mouy sur Seine et adjointe
au responsable de l'exploitation et de l'entretien de
la petite Seine

M. Régis TOITOT

Responsable du pôle moyens fluviaux et roulants

Pôle Maintenance

M. Oswald DECLOMESNIL

Chef du centre de maintenance amont

M. Hervé DESHOULLIERE

Chef P3M

M. Willy AGLAE

Chef du centre de maintenance aval

UTI CANAUX DE PICARDIE ET DE CHAMPAGNE-ARDENNES

Subdivision maintenance, études et travaux :

M. Philippe FOLDHAZY

Chef du pôle automatisme et adjoint au chef du pôle
maîtrise d'œuvre

M. Jean Marc BELLONE

Chef du pôle ateliers Sud

M. Jean-Luc TELLIEZ

Chef du pôle maîtrise d'œuvre et adjoint au chef des
ateliers Nord

Subdivision exploitation :

Mme Karine LAMMENS
M. Xavier FRANÇOIS
M. Bruno PICART
M. Philippe DEWULF
M. Pascal DEGRANDE

Cheffe du Secteur de Pinon
Chef du secteur de Guny
Chef du secteur CLO II
Chef de la circonscription du secteur Saint-Quentin et
Adjoint au chef de la circonscription du secteur de
Saint Quentin

M. Jean-Marc LAVALLARD

Chef de la circonscription du secteur de Fargniers et
chef de la circonscription de Guny par intérim
Adjoint au chef de circonscription du secteur de
Fargniers

M. André DA FONSÉCA

Mme Jezabel RIFAUT

Cheffe de la circonscription du secteur de Hannapes

M. Mickaël DANA

Chef d'entretien et d'exploitation de la
circonscription de Reims

M. Stéphane SAVOIE

Chef de la circonscription de Reims Loivre
Et chef du PCC du Mont-de-Billy

M. Patrice HANNEQUIN

Chef du Secteur de Beaumont-sur-Vesle

M. Etienne MARTINET

Mme Christelle VIGNERON

Chef de la circonscription de Bourg-et-Comin

Adjointe au chef de la circonscription de Bourg-et-
Comin

M. Michel MARTEAU

Chef du secteur Bray-en-Laonnois

M. Thierry RIVIER

Chef de la circonscription de Châlons-en-Champagne

M. Nicolas MOLLET

Chef du secteur de Vitry-le-François

M. Pascal LOLL

Chef du secteur de Chalons-en-Chmpagne

M. Christophe TRUCHON

Chef d'équipe du secteur de Condé

Mme Angélique GADOUIN

Cheffe de la circonscription de Rethel

M. Eric GUIRSCH

Chef du secteur de Taizy

M. Jean-Marie GOBERT

Chef du secteur d'Attigny

UTI SEINE-NORD

Bureau des affaires générales :

Mme Carine POLY

Cheffe du pôle domaine et immobilier

Subdivision exploitation :

M. Christophe TREBOIT

Chef circonscription ROC Aval

M. Pascal D'ALISE

Adjoint au chef circonscription ROC Aval

M. Olivier DUFOUR

Chef circonscription Rivière Aisne Canalisée

M. Ludovic DEVILLERS

Adjoint au chef de la circonscription Rivière Aisne
Canalisée

M. Stéphane CAFFIER

Chef circonscription ROC Amont

M. Pascal BONUS

Adjoint Secteur ROC Amont

M Jean-Pierre MERCIER

Chef de la Circonscription Nord du Canal du Nord

M. Philippe CONGE

Adjoint au chef de la circonscription Nord du Canal
du Nord

M. Philippe KUC

M. Xavier WANOWSKY

M. Sylvain GODDERIDGE

Chef de la circonscription Sud du Canal du Nord
et CLO1 Sempigny
Adjoint au chef de la circonscription Sud du
Canal du Nord
Adjoint Secteur CLO1 Sempigny

Subdivision maintenance, études et travaux :

M. Samuel KSIGZKIEWICZ

Chef de la maintenance opérationnelle

M. Ludovic DUBUQUOY

Adjoint au chef de Chef de la maintenance
opérationnelle

UTI LOIRE

M. Gaétan LE FUR

M. Stéphane COUILLEAULT

Secteur aval chef du centre

Secteur amont chef du centre

UTI MARNE

Bureau des affaires générales et domaniales :

M. Jean-Claude SCHWARTZ

Chef du pôle gestion domaniale

Subdivision exploitation :

M. Eric LE GUENNEC

Chef secteur Amont

M. Jean-Claude POULET

Adjoint chef centre Mareuil sur Ay

M. Emmanuel CHOISY

Adjoint chef centre Damery

M. Stéphane SARRAZIN

Adjoint chef centre de Mont-Saint-Père

M. Benoît COLLIN-VINCENT

Adjoint au chef de secteur de Mont-Saint-Père

M. Frédéric SANNIE

Adjoint à la cheffe de la subdivision exploitation et

M. Marc BEAURAIN

Responsable de l'ingénierie

M. Maxime TERRINE

Adjoint chef centre Vaires

Adjoint chef centre Méry (p.i.)

Subdivision maintenance :

M. André COTTE

Responsable de l'atelier de Meaux

M. Lionel HANNEQUIN

Chef de l'atelier de Mont-Saint-Père



**DÉCISION PORTANT
DÉLÉGATION DE SIGNATURE
ET DÉSIGNATION D'ORDONNATEURS SECONDAIRES DÉLÉGUÉS**

Le Directeur Territorial Bassin de la Seine de Voies navigables de France,

Vu le code des transports notamment son article R. 4312-17 ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 29 novembre 2012 portant organisation et dénomination des directions territoriales de Voies navigables de France ;

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 20 mars 2014 modifiée portant délégation de pouvoirs du conseil d'administration au directeur général de Voies navigables de France ;

Vu la décision du 31 décembre 2012 du directeur général de Voies navigables de France portant désignation des directeurs des services territoriaux et des ordonnateurs secondaires modifiée notamment par la décision du 19 mars 2018 ;

Vu la décision du 31 mars 2014 modifiée portant délégation de pouvoirs du directeur général de Voies navigables de France aux directeurs territoriaux de Voies navigables de France ;

Vu la décision du 20 octobre 2014 du directeur général de Voies navigables de France, modifiée portant réorganisation de la Direction territoriale Bassin de la Seine,

DECIDE

Article 1er :

Délégation est donnée à M. François LANDAIS, ingénieur des travaux publics d'Etat hors classe, directeur adjoint, et à Mme Stéphanie PEIGNEY-COUDERC, ingénieure en chef des ponts, des eaux et des forêts, directrice adjointe, à l'effet de signer, dans les limites du ressort de la Direction territoriale et dans la limite de leurs attributions, toutes pièces relatives à l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire délégué.

Article 2 :

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Dominique RITZ, de M. François LANDAIS et de Mme Stéphanie PEIGNEY-COUDERC, délégation est donnée à :

- Mme Cécile BASSERY Ingénieure en chef des travaux public de l'Etat, secrétaire générale ;
- M. Jean-Christophe SCHLEGEL Ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'Etat, adjoint à la secrétaire générale ;
- M. Gil MARTINE Attaché d'administration d'Etat, adjoint à la secrétaire générale

à l'effet de signer, dans la limites de leurs attributions, toutes pièces relatives à l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire délégué.

Article 3 :

Délégation est donnée aux agents mentionnés en annexe I, à l'effet de signer dans la limite de leurs attributions :

- les engagements juridiques, matérialisés par des bons ou lettres de commande dont le montant est inférieur à 90 000 euros HT, ce compris les bons de commande de moins de 90 000 euros HT émis dans le cadre de marchés transversaux à bons de commande de plus de 90 000 euros HT, sous réserve d'une délégation de signature en qualité de représentant du pouvoir adjudicateur,
- les pièces de liquidation de dépenses et de recettes de toute nature,
- les pièces comptables et documents relatifs à l'ordonnancement des dépenses.

Article 4 :

Délégation est donnée aux agents mentionnés en annexe II, à l'effet de signer dans la limite de leurs attributions :

- les engagements juridiques, matérialisés par des bons ou lettres de commande dont le montant est inférieur à 20 000 euros HT, ce compris les bons de commande de moins de 20 000 euros HT émis dans le cadre des marchés à bons de commandes transversaux de plus de 90 000 euros HT sous réserve d'une délégation de signature en qualité de représentant du pouvoir adjudicateur,
- les pièces de liquidation de dépenses et de recettes de toute nature,
- les pièces comptables et documents relatifs à l'ordonnancement des dépenses.

Article 5 :

Délégation est donnée aux agents mentionnés en annexe III, à l'effet de signer dans la limite de leurs attributions :

- les engagements juridiques, matérialisés par des bons ou lettres de commande dont le montant est inférieur à 4 000 euros HT, ce compris les bons de commande de moins de 4 000 euros HT émis dans le cadre des marchés à bons de commandes transversaux de plus de 90 000 euros HT sous réserve d'une délégation de signature en qualité de représentant du pouvoir adjudicateur.
- les pièces de liquidation de dépenses et de recettes de toute nature,
- les pièces comptables et documents relatifs à l'ordonnancement des dépenses.

Article 6 :

La certification du service fait sous forme dématérialisée dans l'application budgétaire et comptable SICAVE est reconnue comme valant ordre de payer au comptable pour les catégories de dépense sur service fait.

Délégation est donnée aux agents mentionnés en annexes I et II et aux responsables et membres désignés des pôles comptables valant Centre de Services Partagés au sein des Bureaux des Affaires Générales des Unités territoriales d'itinéraire et Services fonctionnels, mentionnés en annexe IV, à l'effet de certifier les services faits dans l'application SICAVE donnant ordre de payer les dépenses.

Les membres des Centres des Services Partagés réaliseront cette certification sur la base d'un état établi par le délégataire habilité.

Il est rappelé que dans le cadre de la maîtrise des risques comptables et financiers, la répartition des tâches entre les acteurs doit conduire à une distinction entre l'agent qui commande et celui qui certifie une même opération.

Article 7 :

Sans préjudice des dispositions des articles 3 et 4, délégation est donnée à Mme Juliette DUSZYNSKI, chef du service développement de la voie d'eau, et M. Bertrand NEVEU, adjoint au chef du service développement de la voie d'eau, à l'effet de signer, dans la limite de ses attributions, les pièces relatives aux dépenses en matière d'aides aux transports et les pièces de liquidation de recettes de toutes natures dans le cadre de ses attributions.

Article 8 :

Sans préjudice des dispositions des articles 3 et 4, délégation est donnée à :

- | | |
|---------------------|--|
| - M. Claude DENET | Chef du service domaine |
| - M. Jean PERNEL | Adjoint au chef du service domaine et chef du Bureau des bateaux stationnaires |
| - Mme Alice MAGNIER | Cheffe du bureau de Valorisation du Domaine |

à l'effet de signer, dans la limite de leurs attributions, les pièces de liquidation de recettes de toutes natures, y compris les pièces d'ordonnancement de recettes concernant les redevances et les indemnités dues au titre des installations flottantes.

Article 9 :

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Claude DENET, M. Jean PERNEL et Mme Alice MAGNIER, la délégation de signature consentie à l'article 8 est exercée dans les mêmes conditions par :

Mme Christine LEBOUTTE

Cheffe du bureau gestion domaniale

Article 10 :

Délégation est donnée à :

- Mme Laurence LABOUTE Cheffe du Pôle comptabilité centrale,

à l'effet de signer, dans le cadre de ses attributions :

- les propositions d'engagements comptables,
- les pièces de liquidation des recettes et des dépenses de toute nature,
- les pièces comptables et documents relatifs à l'ordonnancement des recettes et des dépenses.
- les certifications de services faits pour les dépenses de toute nature, le cas échéant à partir d'un état établi par un délégataire pour les opérations qui ne relèvent pas de ses attributions directes

Article 11 :

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Laurence LABOUTE, délégation est donnée à M. Jean-Christophe SCHLEGEL, Ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État, pour signer les actes et décisions visés à l'article 10.

Article 12 :

La décision portant délégation de signature en matière de désignation d'ordonnateurs secondaires délégués du 27 janvier 2020 est abrogée.

Article 13 :

La présente décision sera publiée au bulletin officiel des actes de Voies navigables de France disponible sur le site internet www.vnf.fr

Fait à Paris, le 19 mars 2020

**Le directeur territorial
SIGNE**

Dominique RITZ

ANNEXE I

DIRECTION

M. Bruno HAURET	Chef de la mission « Mission Prévention Conseil Sûreté »
M. Thanh-Son NGUYEN	Adjoint au chef de la mission « Mission Prévention Conseil Sûreté »
M. François HOUIX	Chef de projet « Jeux Olympiques 2024 »

SERVICE GESTION DE LA VOIE D'EAU

Mme Cécile RAOUX	Cheffe du service gestion de la voie d'eau
M. Frédéric BALAZARD	Adjoint à la cheffe du service gestion de la voie d'eau

SERVICE DOMAINE

M. Claude DENET	Chef du service domaine
M. Jean PERNEL	Adjoint au chef du service domaine et Chef du bureau des bateaux stationnaires
Mme Alice MAGNIER	Cheffe du Bureau Valorisation du Domaine

SERVICE DEVELOPPEMENT DE LA VOIE D'EAU

Mme Juliette DUSZYNSKI	Cheffe du service développement de la voie d'eau
M. Bertrand NEVEUX	Adjoint à la cheffe du service développement de la voie d'eau et Chef du bureau transports de marchandises

UTI BOUCLES DE LA SEINE

Mme Daria ORLAC'H	Cheffe de l'unité territoriale d'itinéraire Boucles de la Seine
Mme Julie COHEN-SOLAL	Adjointe à la cheffe de l'unité territoriale d'itinéraire Boucles de la Seine et Cheffe de la subdivision action territoriale
M. Sami DRISSI	Adjoint à la cheffe de l'unité territoriale d'itinéraire Boucles de la Seine

UTI SEINE AMONT

M. Romain ALLAIN	Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Seine-Amont
Mme Mathilde LERMINIAUX	Adjointe au chef de l'unité territoriale d'itinéraire Seine-Amont

UTI CANAUX DE PICARDIE ET DE CHAMPAGNE-ARDENNES

Mme Charlotte LOGEAIS	Cheffe de l'unité territoriale d'itinéraire Canaux de Picardie et de Champagne-Ardenne par intérim
Mme Clarisse PIAONTI	Adjointe à la cheffe de l'unité territoriale d'itinéraire canaux de Picardie et de Champagne-Ardenne

UTI SEINE-NORD

M. Guillaume RIBEIN
Mme Sylvie NOUVION-DUPRAY

Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Seine-Nord
Adjointe au chef de l'unité territoriale d'itinéraire
Seine-Nord

UTI LOIRE

Mme Séverine GAGNOL
M. Antoine VALLEE

Cheffe de l'unité territoriale d'itinéraire Loire
Adjoint à la cheffe de l'unité territoriale d'itinéraire
Loire

UTI MARNE

M. Mathieu GATEL
Mme Virginie HONNONS

Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Marne
Adjointe au chef de l'unité territoriale Marne et
Cheffe de la subdivision exploitation

ANNEXE II

DIRECTION

Mme Corinne SPINER

Cheffe du bureau communication

SECRETARIAT GENERAL

Mme Nathalie DOYELLE

Cheffe du bureau du personnel

M. Nacer LOGOZO

Chef du bureau de la formation, de la mobilité et des concours

M. Thierry LEBRETON

Chef du bureau des moyens généraux

M. Pierre CAMILLERI

Adjoint au chef du bureau des moyens généraux

M. Frédéric LE PENNUISIC

Chef du bureau de l'informatique et de l'énergie

M. Christophe VOISIN

Adjoint au chef du bureau de l'informatique et de l'énergie

M. Jean-Antoine DELMAS

Chef du bureau des affaires juridiques et du contentieux

Mme Emmanuelle CHABRUT

Adjointe au chef du bureau des affaires juridiques et du contentieux

M. Olivier MARTE

Chef du bureau de la commande publique

Mme Chrystelle GALLEY

Cheffe du bureau de la gestion immobilière

SERVICE GESTION DE LA VOIE D'EAU

Mme Aurélie LANGLAMET

Cheffe d'unité eau et environnement

M. Jérémie VALEY

Chargé d'études maintenance, responsable de l'unité politique de maintenance par intérim

Mme Justine SONG

Cheffe d'unité dragages et bathymétrie

M. Noël DUVINAGE

Adjoint à la cheffe d'unité dragages et bathymétrie

M. Thierry BIAIS

Chargé de mission gestion du trafic

Mme Julie BOYE

Cheffe unité programmation investissement études et méthodes

M. Raphaël TILLINAC

Adjoint à la Cheffe unité programmation investissement études et méthodes

SERVICE DOMAINE

Mme Christine LEBOUTTE

Cheffe du bureau gestion domaniale

SERVICE DEVELOPPEMENT DE LA VOIE D'EAU

Mme Marie-Noëlle RIFFAUT

Cheffe du bureau tourisme et services aux usagers

UTI BOUCLES DE LA SEINE

Mme Christelle CHERUBIN

Cheffe du bureau des affaires générales

M. Bertrand BILLET

Mme Angela ESON

Chargé de mission

Adjointe à la cheffe de la subdivision action territoriale et Responsable de la brigade territoriale Boucles de la Seine

M. Romain BRIAND

Chef du bureau études et travaux

Mme Raphaëla RODRIGUES

M. Laurent NIQUET

Cheffe de la subdivision exploitation

Adjoint à la cheffe de la subdivision exploitation

M. Jean-Michel BAMBUCK-PISTOL

M. Yann NEGO

Chef de la subdivision maintenance

Adjoint au chef de la subdivision maintenance

UTI SEINE AMONT

M. Farid HATCHANE

M. Thierry PICOT

Chef de la subdivision maintenance, études et travaux

Adjoint au chef de la subdivision maintenance études et travaux et responsable du pôle maintenance

M. Benoît BOURSE

M. Laurent NICOLE

Adjoint au chef du pôle maintenance

Responsable du pôle maîtrise d'ouvrage

M. René ALBERTI

Chef du bureau des affaires générales et domaniales

Mme Émilie ETCHEVERRIA

M. Hervé WILMORT

Cheffe de la subdivision exploitation et entretien

Adjoint à la cheffe de la subdivision exploitation et entretien par intérim

UTI CANAUX DE PICARDIE ET DE CHAMPAGNE-ARDENNES

Mme Corinne BIETH

M. Michel CARDOT

Mme Danièle SCALISI

Mme Micheline THURNES

Cheffe de la subdivision exploitation

Adjoint à la cheffe de la subdivision exploitation

Cheffe du bureau des affaires générales

Adjointe au chef du bureau des affaires générales et cheffe du pôle ressources humaines

M. Robert OTTO-LOYAS

Chef du bureau domanial et immobilier

Néant

Adjoint au chef du bureau des études et travaux et

Chef du pôle stratégie et prospective

Mme Mélanie HOUDELETTE

Cheffe du pôle études et travaux et adjointe au chef de subdivision maintenance, études et travaux par intérim

M. Arnaud VOIRET

Chef de la subdivision maintenance, étude et travaux par intérim

UTI SEINE-NORD

M. Alain POREE DU BREIL

Chef du bureau des affaires générales et chef du bureau programmation prévention et patrimoine par intérim

Mme Geneviève HIMMER	Adjointe au chef de bureau des affaires générale et cheffe du pôle ressources humaines
M. Nicolas DELOURME	Chef du Centre de services partagé, chargé de la commande publique et programmation
Mme Hélène BUMBACA M. Arnaud DEVEYER	Cheffe de la subdivision exploitation Adjoint à la chef de la subdivision exploitation
Mme Ingrid BRIOIS M. Laurent DECOSSE	Cheffe de la subdivision maintenance, études et travaux Adjoint à la cheffe de subdivision maintenance, études et travaux
M. Yannick LAISIS	Adjoint à la cheffe de la subdivision maintenance, études et travaux

UTI LOIRE

Mme Chloé LERAT	Cheffe du pôle exploitation en charge de la sécurité et de la prévention
Mme Claire PERARD	Cheffe du pôle études techniques

UTI MARNE

Mme Laurence TUAL	Cheffe du bureau des affaires générales et domaniales
M. Thierry GIVRY	Adjoint à la cheffe du bureau des affaires générales et domaniales
M. Jean CALIXTE M. Alain BERLIERE	Chef de la subdivision maintenance Adjoint au chef de la subdivision maintenance
M. Frédéric SANNIE	Adjoint à la cheffe de la subdivision exploitation et Responsable de l'ingénierie
M. Eric LE GUENNEC	Chef de circonscription Amont

ANNEXE III

SERVICE GESTION DE LA VOIE D'EAU

Mme Sonia DINH
M. Paul BEGIN
Mme Eléa BEAULIEUX
M. Didier SELLIER

Cheffe du bureau cartographique
Chef de la vedette Belgrand
Cheffe de la vedette Agrion
Chef de la vedette Picardie

UTI BOUCLES DE LA SEINE

Bureau des affaires générales :

M. Denis TONDU

Responsable du pôle logistique et immobilier

M. Philippe BOREL

Responsable de prévention hygiène et sécurité

Subdivision exploitation :

M. Alex LECLERCQ
M. Stéphane LANCELOT

Responsable exploitation secteur ouest
Responsable exploitation secteur centre

Subdivision maintenance :

Néant
M. Lister SEAMAN
M. Patrick SAVARD

Responsable maintenance secteur est
Responsable maintenance secteur centre et Oise
Adjoint au responsable maintenance secteur centre et Oise
Responsable du pôle ingénierie méthode
Responsable maintenance secteur ouest

M. Laurent PRIGENT
M. Mickaël PERRUT

Subdivision action territoriale :

Néant

Responsable de la mission exploitation de la voie d'eau et chargé des services et relations usagers
Responsable de la mission relations contractuelles

Mme Catherine CATALA

UTI SEINE AMONT

Bureau des affaires générales et domaniales :

Mme Martine JEANDEL

Cheffe du pôle ressources humaines et moyens généraux par intérim

M. Wilfried REMUS

Chef du pôle gestion du patrimoine immobilier bâti

Mme Sandrine MICHOT

Cheffe du pôle gestion du domaine public

Mme Dadi MOUANDA

Cheffe du pôle prévention

Subdivision exploitation et entretien :

M. Steeve PONTIEUX

Adjoint et responsable de la circonscription Haute Seine aval- Secteur Marne par intérim

M. Thierry DURIEUX

Chef d'ouvrage d'Ablon-Vigneux, responsable de la circonscription Haute Seine aval-secteur Seine par intérim

M. Matthieu CHAUMIEN
M. David AUBLET

Responsable de la circonscription Haute Seine Amont
Adjoint au chef secteur haute Seine amont

M. Didier HARMANGE

Responsable de l'exploitation et l'entretien de la
Petite Seine

Mme Christine JAMOT

Adjointe au responsable de l'exploitation Secteur
petite Seine

M. Régis TOITOT

Responsable du pôle moyens fluviaux et roulants

Pôle maintenance

M. Oswald DECLOMESNIL

Chef centre de maintenance amont

M. Hervé DESHOULIERE

Chef pôle modernisation des méthodes de maintenance

M. Willy AGLAE

Chef du centre de maintenance Aval

UTI CANAUX DE PICARDIE ET DE CHAMPAGNE-ARDENNES

Bureau des affaires générales :

M. Didier NICOLAS

Chargé de mission hygiène et sécurité

M. Nourredine BOUABDALLAH

Chef du pôle logistique et moyens généraux

Subdivision maintenance, études et travaux:

M. Philippe FOLDHAZY

Chef du pôle automatisme et adjoint au chef du pôle
maîtrise d'œuvre

M. Jean-Marc BELLONE

Chef du pôle Ateliers Sud

M. Alain COINEAU

Adjoint au chef du pôle Ateliers Sud

M. Jean-Luc TELLIEZ

Chef du pôle maîtrise d'œuvre et des Ateliers Nord

Subdivision exploitation :

Mme Karine LAMMENS

Cheffe du Secteur de Pinon

M. Xavier FRANÇOIS

Chef du secteur de Guny

M Bruno PICART

Chef du secteur CLO II

M. Philippe DEWULF

Chef de la circonscription de Saint-Quentin

M. Pascal DEGRANDE

Adjoint au chef de la Circonscription de Saint-
Quentin

M. Jean-Marc LAVALLARD

Chef de la circonscription de Fargniers et chef de la
Circonscription de Guny par intérim

M. André DA FONSÉCA

Adjoint au Chef de la circonscription de Fargniers

Mme Jezabel RIFAUT

Cheffe de la circonscription Hannapes

M. Mickaël DANA

Chef d'entretien et d'exploitation la circonscription de
Reims

M Stéphane SAVOIE

Chef du secteur Reims Loivre

M. Patrice HANNEQUIN

Chef du Secteur de Beaumont-sur-Vesle

M. Etienne MARTINET

Chef de la circonscription de Bourg-et-Comin

Mme Christelle VIGNERON

Adjointe au chef de la circonscription de Bourg-et-
Comin

M Michel MARTEAU

Chef du secteur Braye-en-Laonnois

M. Thierry RIVIER

Chargé de mission à la Subdivision Exploitation et
Chef de la circonscription de Châlons-en-Champagne
par intérim

M. Nicolas MOLLET
M. Pascal LOLL
M. Christophe TRUCHON

Chef du secteur de Vitry-le-François
Chef du secteur de Chalons-en-Chmpagne
Chef d'équipe du secteur du Condé

Mme Angélique GADOUIN
M. Eric GUIRSCH
M. Jean-Marie GOBERT

Cheffe de la circonscription de Rethel
Chef du secteur de Taizy
Chef du secteur d'Attigny

UTI SEINE-NORD

Bureau des affaires générales :

Mme Carine POLY

Cheffe du pôle domaine et immobilier

Mme Dorothee MONTAGNE

Référente immobilière

Subdivision maintenance, études et travaux

M. Samuel KSIGZKIEWICZ

Chef de la maintenance opérationnelle

M. Ludovic DUBUQUOY

Adjoint au chef de la maintenance
opérationnelle

Subdivision exploitation

M. Christophe TREBOIT
M. Pascal D'ALISE

Chef circonscription ROC Aval
Adjoint au chef circonscription ROC Aval

M. Olivier DUFOUR
M. Ludovic DEVILLERS

Chef circonscription Rivière Aisne Canalisée
Adjoint au chef de la circonscription Rivière Aisne
Canalisée

M. Stéphane CAFFIER

Chef circonscription ROC Amont

M. Pascal BONUS

Adjoint Secteur ROC Amont

M Jean-Pierre MERCIER
M. Philippe CONGE

Chef de la Circonscription Nord du Canal du Nord
Adjoint au chef de la circonscription Nord du
Canal du Nord

M. Philippe KUC

Chef de la circonscription Sud du Canal du Nord
et CLO1 Sempigny

M. Xavier WANOWSKY

Adjoint au chef de la circonscription Sud du
Canal du Nord

M. Sylvain GODDERIDGE

Adjoint Secteur CLO1 Sempigny

UTI LOIRE

M. Gaétan LE FUR
M. Stéphane COUILLEAULT

Secteur aval chef du centre
Secteur amont chef du centre

UTI MARNE

Subdivision exploitation :

M. Jean-Claude POULET

Adjoint au chef centre Mareuil sur Ay

M. Emmanuel CHOISY
M. Stéphane SARRAZIN
M. Benoît COLLIN-VINCENT
M. Marc BEAURAIN
M. Maxime TERRINE

Adjoint au chef centre Damery
Adjoint au chef centre de Mont-Saint-Père
Adjoint au chef de secteur de Mont-Saint-Père
Adjoint au chef centre Vaires
Adjoint au chef centre de la Ferté/Méry par
interim

Subdivision maintenance :

M. André COTTE
M. Lionel HANNEQUIN

Responsable de l'atelier de Meaux
Chef de l'atelier de Mont-Saint-Père

Bureau des affaires générales et domaniales :

M. Jean-Claude SCHWARTZ
Mme Christelle COSSE

M. Steeve CARTESSE

Chef du pôle gestion domaniale
Chargée de gestion du patrimoine bâti et
Immobilier
Chargé de la gestion des moyens généraux

ANNEXE IV

Membres des Centres de Services Partagés habilités

SIEGE de la DIRECTION

Mme Laurence LABOUTE	Cheffe du pôle Comptabilité Centrale
M. Massimo FALASCA	Gestionnaire-comptable
Mme Christine COURION	Gestionnaire-comptable
Mme Justine GUERSILLON	Gestionnaire-comptable
Pour les dépenses liquidées par le pôle Comptabilité Centrale à partir d'un état établi par un délégataire	

SECRETARIAT GENERAL

Néant

SERVICE GESTION DE LA VOIE D'EAU

M. Raphaël TILLINAC	Adjoint au chef de l'unité PIEM
Mme Manon RISOU	Gestionnaire marché/comptabilité

UTI BOUCLES DE LA SEINE

Mme Andrée COCHETON	Gestionnaire-comptable
Mme Houda EL YAHYAOU	Gestionnaire-comptable
Mme Valérie HÉBERT	Gestionnaire-comptable

UTI SEINE AMONT

M. Pascal Morin	Chef du pôle programmation budgétaire et Comptabilité
Mme Catherine HUEZ	Gestionnaire-comptable

UTI CANAUX DE PICARDIE ET DE CHAMPAGNE-ARDENNES

Mme Maryline BIANCHI	Gestionnaire-comptable
Mme Marie-France PRAUD	Gestionnaire-comptable
M. Guy BERTHAULT	Gestionnaire-comptable

UTI SEINE-NORD

M. Nicolas DELOURME

Chef du Centre des services partagés

Mme Sandrine COLLARD

Gestionnaire-comptable

Mme Catherine DUFEY

Gestionnaire-comptable

Mme Brigitte PEZIN

Gestionnaire-comptable

UTI LOIRE

Mme Séverine AUBRY

Assistante de gestion comptable et secrétariat

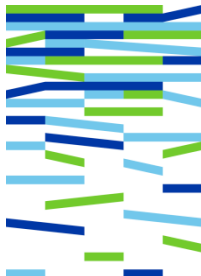
UTI MARNE

Mme Brunella GEERAERT

Gestionnaire-comptable

Mme Catherine MAYEUR

Gestionnaire-comptable



**DÉCISION PORTANT
DÉLÉGATION DE SIGNATURE
EN MATIERE D'HYGIENE ET SECURITE (personnels)**

Le Directeur Territorial Bassin de la Seine de Voies navigables de France,

Vu le code des transports, notamment son article R. 4312-17,

Vu le code du travail, notamment les articles L. 4121-1 et suivants, et les articles R. 4212-1 et suivants,

Vu le décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique,

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 29 novembre 2012 portant organisation et dénomination des directions territoriales de Voies navigables de France ;

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 20 mars 2014 modifiée portant délégation de pouvoirs du conseil d'administration au directeur général de Voies navigables de France ;

Vu la décision du 31 décembre 2012 du directeur général de Voies navigables de France portant désignation des directeurs des services territoriaux et des ordonnateurs secondaires modifiée notamment par la décision du 19 mars 2018;

Vu la décision du 31 mars 2014 portant délégation de pouvoirs du directeur général de Voies navigables de France aux directeurs territoriaux de Voies navigables de France modifiée par la décision du 23 février 2018,

Vu la décision du 20 octobre 2014 du directeur général de Voies navigables de France modifiée portant réorganisation de la Direction territoriale Bassin de la Seine,

DECIDE

Article 1 :

Délégation est donnée à M. François LANDAIS, ingénieur des travaux publics de l'Etat hors classe, directeur adjoint et à Mme Stéphanie PEIGNEY-COUDERC, ingénieure en chef des ponts, des eaux et des forêts, directrice adjointe, à l'effet de signer dans les limites de leur compétence territoriale, tous actes et documents en matière d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail dont :

- Les évaluations des risques pour la santé et la sécurité y compris dans l'aménagement des lieux de travail ou des installations et dans la définition des postes de travail,
- Les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des personnels placés sous son autorité, notamment les actions de prévention des risques professionnels et de la pénibilité au travail, les actions d'information et de formation et la mise en place d'une organisation et de moyens adaptés,
- La fixation des règles relatives à l'hygiène et à la sécurité et des consignes de travail,
- Les mesures nécessaires pour remédier à une situation de danger grave et imminent porté à sa connaissance, y compris l'enquête,
- Les enquêtes diligentées à la suite d'accidents de service, du travail, de trajet et de maladie professionnelle ou à caractère professionnel,
- Les mesures et les consignes nécessaires pour assurer la conformité des bâtiments recevant les personnels au regard des dispositions légales et réglementaires visant à protéger la santé et la sécurité au travail de ces derniers, et pour veiller au respect de la réglementation relative aux conditions de travail, à la prévention des accidents du travail ainsi qu'à l'hygiène et à la sécurité du personnel,
- Les aménagements de postes à la suite d'une restriction d'aptitude d'un agent ou d'un salarié,
- Les actes et décisions relatifs à la médecine de prévention et à la médecine du travail conformément à la réglementation applicable en la matière,
- Toute autorisation ou habilitation particulière de travail,
- Les décisions portant nomination des assistants et des conseillers de prévention prévus par l'article 4 du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié susvisé ainsi que les lettres de cadrage de ces personnels.

Article 2 :

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Dominique RITZ ainsi que celles de M. François LANDAIS et de Mme Stéphanie PEIGNEY-COUDERC, délégation est donnée à Mme Cécile BASSERY, secrétaire générale et à M. Bruno HAURET, chef de la mission prévention, conseil et sécurité, à l'effet de signer, dans les limites du ressort de la Direction territoriale et de leurs attributions, les actes visés à l'article 1 de la présente décision.

Article 3 :

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Dominique RITZ de M. François LANDAIS, de Mme Stéphanie PEIGNEY-COUDERC ainsi que celles de Mme Cécile BASSERY et de M. Bruno HAURET, délégation est donnée aux agents mentionnés en annexe I, à l'effet de signer, dans la limite de leurs attributions, toute autorisation ou habilitation particulière de travail.

Article 4 :

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Dominique RITZ de M. François LANDAIS de Mme Stéphanie PEIGNEY-COUDERC ainsi que celles de Mme Cécile BASSERY et de M. Bruno

HAURET, délégation est donnée aux agents mentionnés aux annexes I et II, à l'effet de signer, dans la limite de leurs attributions :

- Les actes fixant les mesures nécessaires pour remédier à une situation de danger grave et imminent portée à leur connaissance,
- Les actes portant fixation des consignes de travail

Article 5 :

La décision portant délégation de signature en matière d'hygiène et sécurité (personnels) du 27 janvier 2020 est abrogée.

Article 6 :

La présente décision sera publiée au bulletin officiel des actes de Voies navigables de France disponible sur le site internet www.vnf.fr

Fait à Paris, le 19 mars 2020

Le directeur territorial

SIGNE

Dominique RITZ

ANNEXE I

M. Claude DENET
Mme Juliette DUSZYNSKI

Chef du service domaine
Cheffe du service du développement de la voie d'eau

UTI BOUCLES DE LA SEINE

Mme Daria ORLAC'H

Cheffe de l'unité territoriale d'itinéraire Boucles de la Seine

UTI SEINE AMONT

M. Romain ALLAIN

Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Seine-Amont

UTI CANAUX DE PICARDIE ET DE CHAMPAGNE-ARDENNES

Mme Charlotte LOGEAIS

Cheffe de l'unité territoriale d'itinéraire Canaux de Picardie et de Champagne-Ardenne par intérim

UTI SEINE-NORD

M. Guillaume RIBEIN

Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Seine-Nord

UTI LOIRE

Mme Séverine GAGNOL

Cheffe de l'unité territoriale d'itinéraire Loire

UTI MARNE

M. Mathieu GATEL

Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Marne

ANNEXE II

M. Jean PERNEL	Adjoint au chef du Service Domaine et Chef du Bureau des Bateaux Stationnaires
M. Bertrand NEVEUX	Adjoint à la cheffe du service développement de la voie d'eau et Chef du bureau transport marchandises

UTI BOUCLES DE LA SEINE

Mme Julie COHEN-SOLAL	Adjointe à la cheffe de l'unité territoriale d'itinéraire Boucles de la Seine et Cheffe de la subdivision action territoriale
M. Sami DRISSI	Adjoint à la cheffe de l'unité territoriale d'itinéraire Boucles de la Seine
M. Jean-Michel BAMBUCK-PISTOL	Chef de la subdivision maintenance
Mme Raphaëla RODRIGUES	Cheffe de la subdivision exploitation

UTI SEINE AMONT

Mme Mathilde LERMINIAUX	Adjointe au chef de l'unité territorial d'itinéraire Seine-Amont
Mme Émilie ETCHEVERRIA	Cheffe de la subdivision exploitation et entretien
M. Hervé WILMORT	Adjoint à la cheffe de la subdivision exploitation et entretien
M. Farid HATCHANE	Chef de la subdivision maintenance, études et travaux

UTI SEINE-NORD

Mme Sylvie NOUVION-DUPRAY	Adjointe au chef d'unité territoriale d'itinéraire Seine-Nord
---------------------------	---

UTI CANAUX DE PICARDIE ET DE CHAMPAGNE-ARDENNES

Mme Clarisse PIANTONI	Adjointe à la cheffe chef de l'unité territoriale d'itinéraire canaux de Picardie Champagne-Ardenne
-----------------------	---

UTI LOIRE

M. Antoine VALLEE	Adjoint à la cheffe de l'unité territoriale d'itinéraire Loire
Mme Chloé LERAT	Cheffe du pôle exploitation en charge de la sécurité et de la prévention

UTI MARNE

Mme Virginie HONNONS	Adjointe au chef de l'unité territoriale et cheffe de la subdivision exploitation
----------------------	---



**DÉCISION PORTANT
DÉLÉGATION DE SIGNATURE
EN MATIÈRE D'HYGIÈNE ET SÉCURITÉ (chantiers)**

Le Directeur Territorial Bassin de la Seine de Voies navigables de France,

Vu le code des transports, notamment son article R. 4312-17

Vu le code du travail, notamment les articles L. 4121-1 et suivants, et les articles R. 4212-1 et suivants,

Vu le décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique,

Vu le décret n°2013-1039 relatif aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de Voies navigables de France,

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 29 novembre 2012 portant organisation et dénomination des directions territoriales de Voies navigables de France ;

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 20 mars 2014 modifiée portant délégation de pouvoirs du conseil d'administration au directeur général de Voies navigables de France ;

Vu la décision du 31 décembre 2012 du directeur général de Voies navigables de France portant désignation des directeurs des services territoriaux et des ordonnateurs secondaires modifiée notamment par la décision du 19 mars 2018 ;

Vu la décision du 31 mars 2014 portant délégation de pouvoirs du directeur général de Voies navigables de France aux directeurs territoriaux de Voies navigables de France modifiée par la décision du 23 février 2018,

DECIDE

Article 1 :

Délégation est donnée à M. François LANDAIS, ingénieur des travaux publics de l'Etat hors classe, directeur adjoint, et à Mme Stéphanie PEIGNEY-COUDERC, ingénieure en chef des ponts, des eaux et des forêts, directrice adjointe, à l'effet de signer dans les limites de leur compétence territoriale, tous actes et documents relatifs à la sécurité conformément à la réglementation en la matière, concernant tout type de chantiers réalisés sur le domaine confié à VNF, à savoir :

- Les chantiers réalisés exclusivement en régie,
- Les chantiers réalisés par une ou plusieurs entreprises extérieures avec ou sans régie,
- Les chantiers de bâtiment ou de génie civil clos et indépendant avec ou sans régie,
- Les chantiers pour lesquels VNF n'est ni maître d'ouvrage ni entreprise utilisatrice,
- Les opérations de chargement ou déchargement avec ou sans régie.

La liste non exhaustive de ces actes comprend les plans de prévention en régie, les plans de prévention, les plans généraux de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé et les protocoles de sécurités.

Article 2 :

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Dominique RITZ ainsi que celles de M. François LANDAIS et de Mme Stéphanie PEIGNEY-COUDERC, délégation est donnée aux agents mentionnés en annexe I, à l'effet de signer tous actes et décisions visés à l'article 1 de la présente décision dans la limite de leurs attributions.

Article 3 :

La décision portant délégation de signature en matière d'hygiène et sécurité (chantiers) du 27 janvier 2020 est abrogée.

Article 4 :

La présente décision sera publiée au bulletin officiel des actes de Voies navigables de France disponible sur le site internet www.vnf.fr

Fait à Paris, le 19 mars 2020

Le directeur territorial

SIGNE

Dominique RITZ

ANNEXE I

M. Bruno HAURET	Chef de la mission « Mission Prévention Conseil Sûreté »
M. Thanh-Son NGUYEN	Adjoint au chef de la mission « Mission Prévention Conseil Sûreté »
Mme Cécile BASSERY	Secrétaire générale
M. Jean-Christophe SCHLEGEL	Adjoint à la Secrétaire générale
M. Gil MARTINE	Adjoint à la Secrétaire générale

SERVICE GESTION DE LA VOIE D'EAU

Mme Cécile RAOUX	Cheffe du Service gestion de la voies d'eau
M. Frédéric BALAZARD	Adjoint à la cheffe du Service gestion de la voies d'eau
Mme Justine SONG	Cheffe de l'unité dragages et bathymétrie
M. Noël DUVINAGE	Adjoint à la cheffe de l'unité dragages et bathymétrie

UTI BOUCLES DE LA SEINE

Mme Daria ORLAC'H	Cheffe de l'unité territoriale d'itinéraire Boucles de la Seine
Mme Julie COHEN-SOLAL	Adjointe à la cheffe de l'unité territoriale d'itinéraire Boucles de la Seine et Cheffe de la subdivision action territoriale
M. Sami DRISSI	Adjoint à la cheffe de l'unité territoriale d'itinéraire Boucles de la Seine
M. Bertrand BILLET	Chargé de mission à l'unité territoriale d'itinéraire Boucles de la Seine
Mme Angéla ESON	Adjointe à la cheffe de la subdivision action territoriale et Responsable de la brigade territoriale Boucles de la Seine
Mme Christelle CHERUBIN	Cheffe du bureau des affaires générales
M. Romain BRIAND	Chef du bureau études et travaux
M. Jean-Michel BAMBUCK-PISTOL	Chef de la subdivision maintenance
M. Yann NEGÓ	Adjoint au chef de la subdivision maintenance
Mme Raphaëla RODRIGUES	Cheffe de la subdivision exploitation
M. Laurent NIQUET	Adjoint à la cheffe de la subdivision exploitation

UTI SEINE AMONT

M. Romain ALLAIN	Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Seine-Amont
Mme Mathilde LERMINIAUX	Adjointe au chef de l'unité territorial d'itinéraire Seine-Amont

M. Farid HATCHANE
M. Thierry PICOT

M. Benoît BOURSE
M. Laurent NICOLE
M. René ALBERTI

Mme Émilie ETCHEVERRIA
M. Hervé WILMORT

Chef de la subdivision maintenance, études et travaux
Adjoint au chef de la subdivision maintenance études et travaux et responsable du pôle maintenance
Adjoint au chef du pôle maintenance
Responsable du pôle maîtrise d'ouvrage
Chef du bureau des affaires générales et domaniales

Cheffe de la subdivision exploitation et entretien
Adjoint à la cheffe de la subdivision exploitation et entretien par intérim

UTI CANAUX DE PICARDIE ET DE CHAMPAGNE-ARDENNES

Mme Charlotte LOGEAS

Mme Clarisse PIAONTI

Mme Corinne BIETH
M. Michel CARDOT

Mme Danièle SCALISI

M. Guy-Noël POURTAU
Mme Mélanie HOUDELETTE

M. Arnaud VOIRET

Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Canaux de Picardie et de Champagne-Ardenne par intérim
Adjointe à la cheffe de l'unité territoriale d'itinéraire canaux de Picardie et de Champagne-Ardenne

Cheffe de la subdivision exploitation
Adjoint à la cheffe de la subdivision exploitation

Cheffe du bureau des affaires générales

Chef du pôle stratégie et prospective
Cheffe du pôle étude et travaux et adjointe au chef de subdivision maintenance études et travaux
Chef de la subdivision maintenance, études et travaux par intérim

UTI SEINE-NORD

M. Guillaume RIBEIN
Mme Sylvie NOUVION-DUPRAY

Mme Hélène BUMBACA
M. Arnaud DEVEYER

M. Alain POREE DE BREIL

Mme Ingrid BRIOIS

M. Yannick LAISIS

M. Laurent DUFOSSE

Chef de l'unité d'itinéraire Seine-Nord
Adjointe au chef de l'unité d'itinéraire Seine-Nord

Cheffe de la subdivision exploitation
Adjoint à la cheffe de la subdivision exploitation

Chef du bureau des affaires générales et Chef du bureau programmation prévention et patrimoine par intérim

Cheffe de la subdivision maintenance études et travaux

Adjoint à la cheffe de la subdivision maintenance, études et travaux

Adjoint à la cheffe de la subdivision maintenance, études et travaux

UTI LOIRE

Mme Séverine GAGNOL
M. Antoine VALLEE

Mme Chloé LERAT

Mme Claire PERARD

Cheffe de l'unité territoriale d'itinéraire Loire
Adjoint à la cheffe de l'unité territoriale d'itinéraire Loire

Cheffe du pôle exploitation en charge de la sécurité et de la prévention

Cheffe du pôle études techniques

UTI MARNE

M. Mathieu GATEL
Mme Virginie HONNONS

Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Marne
Adjointe au chef de l'unité territoriale et cheffe de
la subdivision exploitation

Mme Laurence TUAL
M. Thierry GIVRY

Cheffe du bureau des affaires générales et domaniales
Adjoint à la cheffe du bureau des affaires générales et
domaniales

M. Jean CALIXTE
M. Alain BERLIERE
M. Frédéric SANNIE

Chef de la subdivision maintenance
Adjoint au chef de la subdivision maintenance
Adjoint à la cheffe de subdivision exploitation-
responsable de l'ingénierie



**DECISION PORTANT
DELEGATION DE SIGNATURE
(Autorisation de circulation sur les digues et chemins de halage)**

Le Directeur Territorial Bassin de la Seine de Voies navigables de France,

Vu le code des transports notamment ses articles R. 4241-68 à R. 4241-70 et R. 4312-17 ;

Vu le code général de la propriété des personnes publiques ;

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 29 novembre 2012 portant organisation et dénomination des directions territoriales de Voies navigables de France ;

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 20 mars 2014 modifiée portant délégation de pouvoirs du conseil d'administration au directeur général de Voies navigables de France ;

Vu la décision du 31 décembre 2012 du directeur général de Voies navigables de France portant désignation des directeurs des services territoriaux et des ordonnateurs secondaires modifiée notamment par la décision du 19 mars 2018 ;

Vu la décision du 31 mars 2014 modifiée portant délégation de pouvoirs du directeur général de Voies navigables de France aux directeurs territoriaux de Voies navigables de France ;

Vu la décision du 20 octobre 2014 du directeur général de Voies navigables de France modifiée portant réorganisation de la Direction territoriale Bassin de la Seine,

DECIDE :

Article 1 :

Délégation est donnée :

- à M. François LANDAIS, ingénieur des travaux publics de l'Etat hors classe, directeur adjoint ;
- à Mme Stéphanie PEIGNEY-COUDERC, ingénieure en chef des ponts, des eaux et des forêts, directrice adjointe ;

et, en cas d'absence ou d'empêchement de M. Dominique RITZ ainsi que celles de M. François LANDAIS et de Mme Stéphanie PEIGNEY-COUDERC :

- aux chefs d'unités mentionnés en annexe.

à l'effet de signer les autorisations de circulation sur les digues et les chemins de halage dans la limite de leur ressort territorial.

Article 2 :

Cette délégation abroge la décision de délégation de signature en matière d'autorisation de circulation sur les digues et chemins de halage en date du 27 janvier 2020.

Article 3 :

La présente décision sera publiée au bulletin officiel des actes de Voies navigables de France disponible sur le site internet www.vnf.fr

Fait à Paris, le 19 mars 2020

Le directeur territorial

SIGNE

Dominique RITZ

ANNEXE

UTI SEINE-AMONT

M. Romain ALLAIN
Mme Mathilde LERMINIAUX

M. René ALBERTI
Mme Sandrine MICHOT

Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Seine-Amont
Adjointe au chef de l'unité territoriale d'itinéraire
Seine-Amont
Chef du bureau des affaires générales et domaniales
Cheffe du pôle gestion du domaine public

UTI MARNE

M. Mathieu GATEL
Mme Virginie HONNONS

Mme Laurence TUAL
M. Thierry GIVRY

Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Marne
Adjointe au chef de l'Unité Territoriale Marne

Cheffe du bureau des affaires générales et domaniales
Adjoint à la cheffe du bureau des affaires générales
et domaniales

UTI CANAUX DE PICARDIE ET DE CHAMPAGNE-ARDENNES

Mme Charlotte LOGEAIS

Mme Clarisse PIAONTI

M. Robert OTTO-LOYAS

Cheffe de l'unité territoriale d'itinéraire Canaux
de Picardie et de Champagne-Ardenne par intérim
Adjointe à la cheffe de l'unité territoriale d'itinéraire
Canaux de Picardie et de Champagne-Ardenne

Chef du bureau domanial et immobilier

UTI SEINE-NORD

M. Guillaume RIBEIN
Mme Sylvie NOUVION-DUPRAY

M. Alain POREE DE BREIL
Mme Carine POLY

Chef de l'unité territorial d'itinéraire Seine-Nord
Adjointe au chef de l'unité territoriale d'itinéraire
Seine-Nord

Chef du bureau des affaires générales
Cheffe du Pôle Domaine et Immobilier

UTI LOIRE

Mme Séverine GAGNOL
M. Antoine VALLEE

Cheffe de l'unité territoriale d'itinéraire Loire
Adjoint à la cheffe de l'unité territoriale d'itinéraire
Loire

UTI BOUCLES DE LA SEINE

Mme Daria ORLAC'H

Mme Julie COHEN-SOLAL

M. Sami DRISSI

Cheffe de l'unité territoriale d'itinéraire Boucles de
la Seine
Adjointe à la cheffe de l'unité territoriale d'itinéraire
Boucles de la Seine et Cheffe de la subdivision
action territoriale
Adjoint à la cheffe de l'unité territoriale d'itinéraire
Boucles de la Seine

M. Bertrand BILLET

Mme Angéla ESON

Mme Catherine CATALA

Chargé de mission à l'unité territoriale d'itinéraire
Boucles de la Seine

Adjointe à la cheffe de la subdivision action
territoriale et Responsable de la brigade territoriale
Responsable de la mission relations contractuelles



**DÉCISION PORTANT
DÉLÉGATION DE SIGNATURE
EN MATIÈRE DE REPRÉSENTATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR**

Le Directeur Territorial Bassin de la Seine de Voies Navigables de France,

Vu le code des transports, notamment son article R.4312-17 ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 29 novembre 2012 portant organisation et dénomination des directions territoriales de Voies navigables de France ;

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 20 mars 2014 modifiée portant délégation de pouvoirs du conseil d'administration au directeur général de Voies navigables de France ;

Vu la décision du 31 décembre 2012 du directeur général de Voies navigables de France portant désignation des directeurs des services territoriaux et des ordonnateurs secondaires modifiée notamment par la décision du 19 mars 2018 ;

Vu la décision du 31 mars 2014 modifiée portant délégation de pouvoirs du directeur général de Voies navigables de France aux directeurs territoriaux de Voies navigables de France ;

Vu la décision du 20 octobre 2014 du directeur général de Voies navigables de France, modifiée, portant réorganisation de la Direction territoriale Bassin de la Seine,

DECIDE

Article 1 :

Délégation est donnée à :

- M. François LANDAIS, ingénieur des travaux publics d'Etat hors classe, directeur adjoint ;
- Mme Stéphanie PEIGNEY-COUDERC, ingénieure en chef des ponts, des eaux et des forêts, directrice adjointe ;

à l'effet de signer en mon nom, dans les limites du ressort de la Direction territoriale et de leurs attributions, toute pièce dans les matières suivantes :

- conclusion de tout marché de travaux, de fournitures et de services, y compris tout marché de maître d'œuvre, d'un montant strictement inférieur à 90 000 euros HT;
- tout acte ou décision préalable à la conclusion de tout marché quel qu'en soit le montant ;
- tout acte ou décision relatif à l'exécution de tout marché quel qu'en soit le montant ;
- tout bon de commande de moins de 90 000 euros HT, émis dans le cadre des marchés à bons de commandes transversaux de plus de 90 000 euros HT.

Article 2 :

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Dominique RITZ, de M. François LANDAIS et de Mme Stéphanie PEIGNEY-COUDERC, délégation est donnée, dans la limite de leurs attributions, aux agents mentionnés en annexe I, à l'effet de signer toute pièce dans les matières suivantes :

- conclusion de tout marché de travaux, de fournitures et de services, y compris tout marché de maître d'œuvre, d'un montant strictement inférieur à 90 000 euros HT;
- tout acte ou décision préalable à la conclusion de tout marché d'un montant strictement inférieur à 90 000 euros HT;
- tout acte ou décision relatif à l'exécution de tout marché d'un montant strictement inférieur à 90 000 euros HT ;
- tout bon de commande de moins de 90 000 euros HT, émis dans le cadre des marchés à bons de commandes transversaux de plus de 90 000 euros HT.

Article 3 :

Délégation de signature est donnée, dans la limite de leurs attributions, aux agents mentionnés en annexe II, à l'effet de signer toute pièce dans les matières suivantes :

- conclusion de tout marché de travaux, de fournitures et de services, y compris tout marché de maître d'œuvre, d'un montant strictement inférieur à 20 000 euros HT;
- tout acte ou décision préalable à la conclusion de tout marché d'un montant strictement inférieur à 20 000 euros HT ;
- tout acte ou décision relatif à l'exécution de tout marché d'un montant strictement inférieur à 20 000 euros HT ;
- tout bon de commande de moins de 20 000 euros HT, émis dans le cadre des marchés à bons de commandes transversaux de plus de 90 000 euros HT

Article 4 :

Délégation de signature est donnée, dans la limite de leurs attributions, aux agents mentionnés en annexe III, à l'effet de signer toute pièce dans les matières suivantes :

- conclusion de tout marché de travaux, de fournitures et de services, y compris tout marché de maître d'œuvre, d'un montant strictement inférieur à 4 000 euros HT ;
- tout acte ou décision préalable à la conclusion de tout marché d'un montant strictement inférieur à 4 000 euros HT ;
- tout acte ou décision relatif à l'exécution de tout marché d'un montant strictement inférieur à 4 000 euros HT ;
- tout bon de commande de moins de 4 000 euros HT, émis dans le cadre des marchés à bons de commandes transversaux de plus de 90 000 euros HT.

Article 5 :

La décision portant délégation de signature en matière de représentation du pouvoir adjudicateur du 27 janvier 2020 est abrogée.

Article 6 :

La présente décision sera publiée au bulletin officiel des actes de Voies navigables de France disponible sur le site internet www.vnf.fr

Fait à Paris, le 19 mars 2020

Le directeur territorial

SIGNE

Dominique RITZ

ANNEXE

UTI SEINE-AMONT

M. Romain ALLAIN
Mme Mathilde LERMINIAUX

M. René ALBERTI
Mme Sandrine MICHOT

Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Seine-Amont
Adjointe au chef de l'unité territoriale d'itinéraire
Seine-Amont
Chef du bureau des affaires générales et domaniales
Cheffe du pôle gestion du domaine public

UTI MARNE

M. Mathieu GATEL
Mme Virginie HONNONS

Mme Laurence TUAL
M. Thierry GIVRY

Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Marne
Adjointe au chef de l'Unité Territoriale Marne

Cheffe du bureau des affaires générales et domaniales
Adjoint à la cheffe du bureau des affaires générales
et domaniales

UTI CANAUX DE PICARDIE ET DE CHAMPAGNE-ARDENNES

Mme Charlotte LOGEAIS

Mme Clarisse PIAONTI

M. Robert OTTO-LOYAS

Cheffe de l'unité territoriale d'itinéraire Canaux
de Picardie et de Champagne-Ardenne par intérim
Adjointe à la cheffe de l'unité territoriale d'itinéraire
Canaux de Picardie et de Champagne-Ardenne

Chef du bureau domanial et immobilier

UTI SEINE-NORD

M. Guillaume RIBEIN
Mme Sylvie NOUVION-DUPRAY

M. Alain POREE DE BREIL
Mme Carine POLY

Chef de l'unité territorial d'itinéraire Seine-Nord
Adjointe au chef de l'unité territoriale d'itinéraire
Seine-Nord

Chef du bureau des affaires générales
Cheffe du Pôle Domaine et Immobilier

UTI LOIRE

Mme Séverine GAGNOL
M. Antoine VALLEE

Cheffe de l'unité territoriale d'itinéraire Loire
Adjoint à la cheffe de l'unité territoriale d'itinéraire
Loire

UTI BOUCLES DE LA SEINE

Mme Daria ORLAC'H

Mme Julie COHEN-SOLAL

M. Sami DRISSI

Cheffe de l'unité territoriale d'itinéraire Boucles de
la Seine
Adjointe à la cheffe de l'unité territoriale d'itinéraire
Boucles de la Seine et Cheffe de la subdivision
action territoriale
Adjoint à la cheffe de l'unité territoriale d'itinéraire
Boucles de la Seine

M. Bertrand BILLET

Mme Angéla ESON

Mme Catherine CATALA

Chargé de mission à l'unité territoriale d'itinéraire
Boucles de la Seine

Adjointe à la cheffe de la subdivision action
territoriale et Responsable de la brigade territoriale
Responsable de la mission relations contractuelles



**DECISION PORTANT
DELEGATION DE SIGNATURE
(Convention d'Occupation et d'Usage Temporaire)**

Le Directeur Territorial Bassin de la Seine de Voies navigables de France,

Vu le code des transports, notamment ses articles R. 4312-17 et R. 4313-14 ;

Vu le code général de la propriété des personnes publiques ;

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 29 novembre 2012 portant organisation et dénomination des directions territoriales de Voies navigables de France ;

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 20 mars 2014 modifiée portant délégation de pouvoirs du conseil d'administration au directeur général de Voies navigables de France ;

Vu la décision du 31 décembre 2012 du directeur général de Voies navigables de France portant désignation des directeurs des services territoriaux et des ordonnateurs secondaires modifiée notamment par la décision du 19 mars 2018 ;

Vu la décision du 31 mars 2014 modifiée portant délégation de pouvoirs du directeur général de Voies navigables de France aux directeurs territoriaux de Voies navigables de France,

Vu la décision du 20 octobre 2014 du directeur général de Voies navigables de France, modifiée portant réorganisation de la Direction territoriale Bassin de la Seine,

DECIDE

Article 1 :

Délégation est donnée à M. François LANDAIS, ingénieur des travaux publics d'Etat hors classe, directeur adjoint, et à Mme Stéphanie PEIGNEY-COUDERC, Ingénieure en chef des ponts, des eaux et des forêts, directrice adjointe, à l'effet de signer, dans la limite de la circonscription de la Direction Territoriale Bassin de la Seine, tous actes ou décisions relatifs aux occupations temporaires constitutives ou non de droits réels, du domaine géré par Voies navigables de France portant sur une durée n'excédant pas 18 ans et une superficie inférieure ou égale à 10 hectares et accorder toute convention d'usage temporaire n'excédant pas 5 ans et portant sur une superficie du domaine inférieure ou égale à 20 hectares.

Article 2 :

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Dominique RITZ ainsi que celles de M. François LANDAIS et de Mme Stéphanie PEIGNEY-COUDERC, délégation est donnée aux agents mentionnés ci-dessous, à l'effet de signer, dans la limite de leur circonscription, tous actes ou décisions relatifs aux occupations temporaires non constitutives de droits réels du domaine géré par Voies navigables de France, portant sur une durée n'excédant pas 10 ans, et aux conventions d'usage temporaire du domaine géré par Voies navigables de France, portant sur une durée n'excédant pas 5 ans, lorsque la superficie est inférieure ou égale à 10 hectares, à l'exception des décisions d'usage ou d'occupation temporaire relatives aux immeubles bâtis à usage d'habitation, à la taxe hydraulique dont le montant est supérieur à 5 000 €, aux bateaux stationnaires, aux bases fluviales, aux haltes nautiques, aux fibres optiques, aux escales, aux réseaux régis par un protocole national, aux quais de transbordement de marchandise ou d'équipement de plaisance.

M. Romain ALLAIN
Mme Mathilde LERMINIAUX

Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Seine Amont
Adjointe au chef de l'unité territoriale d'itinéraire
Seine Amont

M. Mathieu GATEL
Mme Virginie HONNONS

Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Marne
Adjointe au chef de l'unité territoriale d'itinéraire
Marne

Mme Charlotte LOGEAS
Mme Clarisse PIAONTI

Cheffe de l'unité territoriale d'itinéraire Canaux de
Picardie et de Champagne-Ardenne par intérim
Adjointe à la cheffe de l'unité territoriale
d'itinéraire Canaux de Picardie et de Champagne-
Ardenne

M. Guillaume RIBEIN
Mme Sylvie NOUVION-DUPRAY

Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Seine-Nord
Adjointe au chef de l'unité territoriale d'itinéraire
Seine-Nord

Mme Séverine GAGNOL
M. Antoine VALLEE

Cheffe de l'unité territoriale d'itinéraire Loire
Adjoint à la cheffe de l'unité territoriale d'itinéraire
Loire

Mme Daria ORLAC'H
Mme Julie COHEN-SOLAL

Cheffe de l'unité territoriale d'itinéraire Boucles de
la Seine
Adjointe à la cheffe de l'unité territoriale
d'itinéraire Boucles de la Seine et Cheffe de la
subdivision action territoriale

M. Sami DRISSI

Adjoint à la cheffe de l'unité territoriale d'itinéraire
Boucles de la Seine

Article 3 :

En cas d'absence ou d'empêchement des personnes mentionnées aux articles 1 et 2, délégation est donnée aux agents mentionnés ci-dessous, à l'effet de signer, dans la limite de leur circonscription, tous actes ou décisions relatifs aux occupations temporaires non constitutives de droits réels et aux conventions d'usage temporaire du domaine géré par Voies navigables de France, portant sur une durée n'excédant pas 5 ans et une superficie inférieure ou égale à 10 hectares, à l'exception des décisions d'usage ou d'occupation temporaire relatives aux immeubles bâtis à usage d'habitation, à la taxe hydraulique dont le montant est supérieur à 5 000 €, aux bateaux stationnaires, aux bases fluviales, aux haltes nautiques, aux fibres optiques, aux escales, aux réseaux régis par un protocole national, aux quais de transbordement de marchandise ou d'équipement de plaisance.

M. René ALBERTI	Chef du bureau des affaires générales et domaniales de l'unité territoriale d'itinéraire Seine Amont
Mme Sandrine MICHOT	Cheffe du pôle gestion du domaine public de l'unité territoriale d'itinéraire Seine Amont
Mme Laurence TUAL	Cheffe du bureau des affaires générales et domaniales de l'unité territoriale d'itinéraire Marne
M. Thierry GIVRY	Adjoint à la cheffe du bureau des affaires générales et domaniales de l'unité territoriale d'itinéraire Marne
M. Jean-Claude SCHWARTZ	Chef du pôle gestion domaniale
M. Robert OTTO-LOYAS	Chef du bureau domanial et immobilier de l'unité territoriale d'itinéraire Canaux de Picardie et de Champagne-Ardenne
M. Alain POREE DE BREIL	Chef du bureau des affaires générales de l'unité territoriale Seine-Nord
Mme Carine POLY	Cheffe du Pôle Domaine et Immobilier de l'Unité territoriale Seine-Nord
M. Bertrand BILLET	Chargé de mission à l'Unité territoriale d'itinéraires Boucles de Seine
Mme Angela ESON	Adjointe à la cheffe de la subdivision action territoriale et Responsable de la brigade territoriale Boucles de la Seine
Mme Catherine CATALA	Responsable de la mission relations contractuelles

Article 4 :

En cas d'absence ou d'empêchement des personnes mentionnées aux articles 1, 2 et 3, délégation est donnée aux agents mentionnés ci-dessous à l'effet de signer, dans la limite de la circonscription de la Direction Territoriale Bassin de la Seine, tous actes ou décisions relatifs aux occupations temporaires non constitutives de droits réels portant sur une durée n'excédant pas 10 ans et une superficie inférieure ou égale à 10 hectares et à l'exception des décisions d'occupation temporaire relatives aux immeubles bâtis, à usage d'habitation.

M. Claude DENET

Chef du service domaine

M. Jean PERNEL

Adjoint au Chef du service domaine et Chef du bureau des bateaux stationnaires

Mme Alice MAGNIER

Cheffe du Bureau Valorisation du Domaine

Article 5:

Délégation est donnée à l'effet de signer, dans la limite de la circonscription de la Direction Territoriale Bassin de la Seine et dans la limite de ses attributions, tous actes ou décisions relatifs aux occupations temporaires non constitutives de droits réels portant sur une durée n'excédant pas 10 ans et une superficie inférieure ou égale à 10 hectares et à l'exception des décisions d'occupation temporaire relatives aux immeubles bâtis, à usage d'habitation, à :

Mme Christine LEBOUTTE

Cheffe du bureau gestion domaniale

Article 6:

Cette délégation abroge la décision de délégation de signature en matière de convention d'occupation et d'usage temporaire en date du 27 janvier 2020.

Article 7 :

La présente décision sera publiée au bulletin officiel des actes de Voies navigables de France disponible sur le site internet www.vnf.fr

Fait à Paris, le 19 mars 2020

Le directeur territorial

SIGNE

Dominique RITZ

**DÉCISION PORTANT SUBDÉLÉGATION
DE SIGNATURE EN MATIÈRE DE RÉPRESSION
DES ATTEINTES À L'INTÉGRITÉ ET
À LA CONSERVATION DU DOMAINE PUBLIC FLUVIAL**

Le Directeur Territorial Bassin de la Seine de Voies navigables de France,

Vu le code des transports et notamment l'article L4313-3 ;

Vu le code de la justice administrative ;

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 29 novembre 2012 modifiée portant sur l'organisation des services territoriaux de Voies Navigables de France ;

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 20 mars 2014 modifiée portant délégation de pouvoirs au directeur général de Voies navigables de France ;

Vu la décision du 02 octobre 2019 modifiée de M. Thierry Guimbaud, directeur général de Voies navigables de France portant délégation de signature en matière d'ordre général à M. Dominique Ritz, directeur territorial Bassin de la Seine, et notamment son article 3 ;

DECIDE

Article 1 :

Subdélégation est donnée à M. François LANDAIS, ingénieur des travaux publics de l'Etat, directeur adjoint et à Mme Stéphanie PEIGNEY-COUDERC, ingénieure en chef des ponts, des eaux et des forêts, directrice adjointe, à l'effet de signer tous les actes, notifications, décisions ou mémoires de première instance relatifs à la répression des atteintes à l'intégrité et à la conservation du domaine public confié à l'établissement, établis dans les conditions et selon les procédures prévues par le code de justice administrative.

Article 2 :

En cas d'absence ou d'empêchement de M. François LANDAIS et de Mme Stéphanie PEIGNEY-COUDERC, subdélégation est donnée à Mme Cécile BASSERY, secrétaire générale, en cas d'absence ou d'empêchement de sa part, à M. Jean-Christophe SCHLEGEL et M. Gil MARTINE, adjoints à la secrétaire générale, et à M. Jean - Antoine DELMAS, Chef du Bureau des affaires juridiques et du contentieux, à l'effet de signer tous les actes, notifications, décisions ou mémoires de première instance relatifs à la répression des atteintes à l'intégrité et à la conservation du domaine public confié à l'établissement, établis dans les conditions et selon les procédures prévues par le code de justice administrative.

Article 3 :

Subdélégation permanente est donnée, dans la limite de leurs attributions et de leurs missions, à :

- M. Jean-Antoine DELMAS, Chef du Bureau des affaires juridiques et du contentieux ;
- Mme Emmanuelle CHABRUT, Adjointe au chef du Bureau des affaires juridiques et du contentieux ;

à l'effet de représenter l'établissement en première instance pour les contentieux relatifs à la répression des atteintes à l'intégrité et à la conservation du domaine public confié à l'établissement.

Article 4 :

La décision portant subdélégation de signature en matière de répression des atteintes à l'intégrité et à la conservation du domaine public fluvial du 27 janvier 2020 est abrogée.

Article 5 :

La présente décision sera publiée au bulletin officiel des actes de Voies navigables de France disponible sur le site internet : www.vnf.fr.

Fait à Paris, le 19 mars 2020

Le Directeur Territorial

SIGNE

Dominique RITZ